

LE BILAN CARBONE® DU CREDIT AGRICOLE NORMANDIE

Qu'est-ce qu'un Bilan Carbone® ?

Le Bilan Carbone® permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité professionnelle du CA Normandie : déplacements, flotte de véhicules, consommations d'énergies, matériels informatiques, consommation de papier, achats, déchets, fret... Il est exprimé en Tonnes équivalent CO₂.

Le Bilan Carbone® est un outil de diagnostic qui débouche sur un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre : le Plan bas carbone.

Le Bilan Carbone® a été réalisé sur les données 2018, méthode élaborée par l'ADEME.

Le Bilan Carbone® est réalisé tous les quatre ans : précédentes mesures sur l'exercice 2014 – prochaines mesures sur l'exercice 2022.

Pourquoi avoir réalisé un Bilan Carbone® ?

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est un enjeu majeur à l'heure où les réserves s'épuisent.

Dans le cadre de la Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030, les ambitions nationales sont clairement exprimées : 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, pour tendre vers la neutralité carbone à horizon 2050.

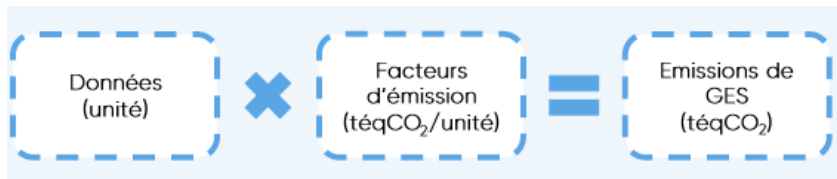
Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale, le CA Normandie est engagé au quotidien dans un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec les orientations stratégiques climat du Groupe Crédit Agricole, elles-mêmes alignées sur l'Accord de Paris de 2015.

Le Bilan Carbone® 2018 du CA Normandie est disponible en ligne sur la plateforme de l'ADEME : bilans-ges.ademe.fr

Comment est calculé le Bilan Carbone® ?

Le périmètre du Bilan Carbone comprend 6 postes :

1. Matériaux et services achetés (intrants) : émissions liées à l'achat de fournitures et de prestations de services
2. Énergie et Climatisation : émissions dues aux consommations énergétiques des bâtiments (électricité, chauffage, ...) et de la climatisation
3. Déchets : émissions liées aux traitements de la fin de vie de l'ensemble des déchets générés
4. Fret : émissions dues au transport de biens, aux diverses livraisons, transport de fonds et courrier
5. Déplacements de personnes : émissions dues aux déplacements personnels (domicile-travail) et professionnels des salariés et administrateurs
6. Immobilisations : émissions générées par la fabrication des biens durables utilisés par la Caisse régionale (bâtiments, parc informatique, véhicules, mobilier...)

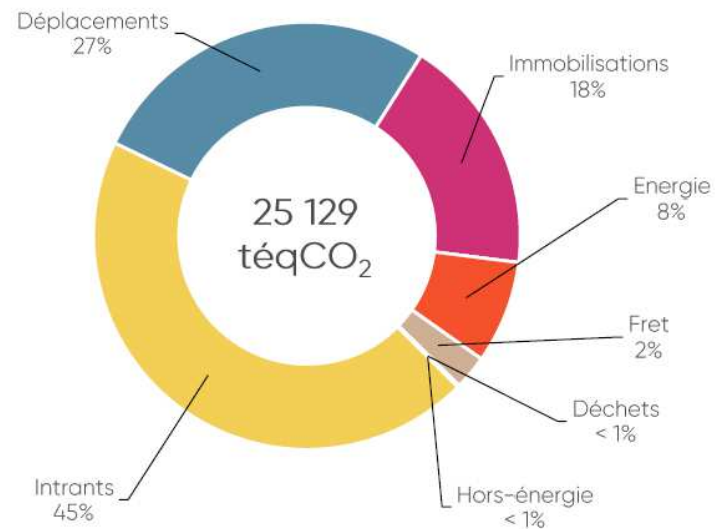
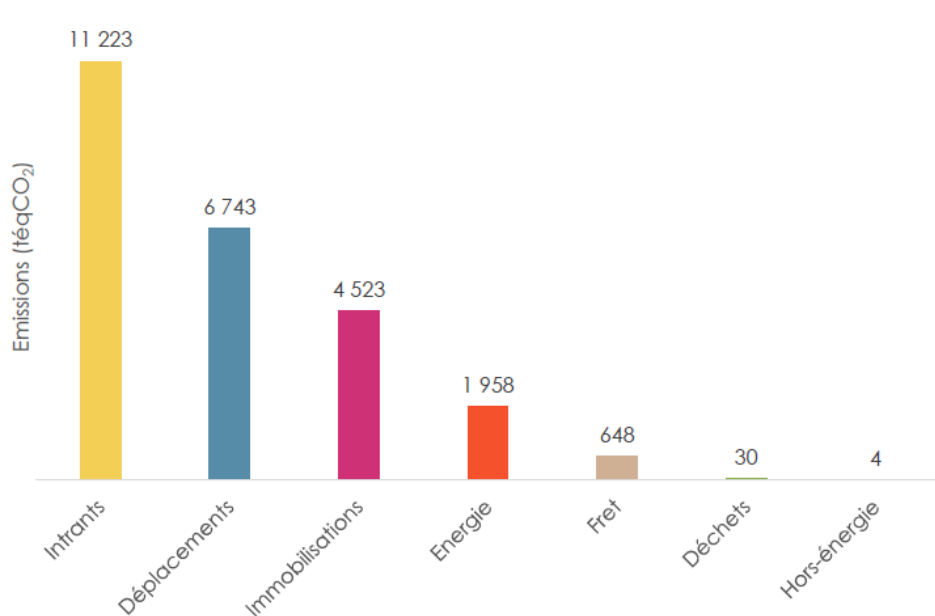


Les facteurs d'émission utilisés sont produits par l'ADEME (version V8.1)

Quel est le Bilan Carbone® du Crédit Agricole Normandie ?

Le Bilan Carbone® du Crédit Agricole Normandie pour l'exercice 2018 s'élève à 25 129 Tonnes équivalent de CO₂.

25 129 téqCO₂
Bilan Carbone 2018 – CRCA Normandie



Comment ont évolué les émissions de gaz à effet de serre du CA Normandie depuis 2014 ?

	Bilan Carbone® 2014	Bilan Carbone® 2018	variation
	en TéquCO2		en %
Poste DEPLACEMENTS	8009	6743	-16%
Poste INTRANTS	6336	11223	77%
Poste ENERGIES	3033	1958	-35%
Poste IMMOBILISATIONS	4338	4523	4%
Poste FRET	1373	648	-53%
Poste DECHETS	157	30	-81%
Poste HORS ENERGIE	77	4	-95%
	23323	25129	8%

Le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre pour le Crédit Agricole Normandie est celui des achats de biens et de services (poste Intrants), représentant 45% des émissions totales. Ce poste est en forte augmentation en 2018 / 2014 en raison du plan conséquent de rénovation des agences actuellement en cours (investissements de l'ordre de 60 millions d'euros répartis sur 3 ans).

Ces investissements expliquent la progression de 8% des émissions de gaz à effet de serre du CA Normandie sur la période 2015-2018, alors que les postes Energies, Hors Energie (climatisation), Fret, Déchets et Déplacements sont en forte diminution.

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les Déplacements (professionnels⁽¹⁾ et domicile-travail) diminuent de 16% / 2014, notamment en raison de la mise en place d'un Plan de mobilité depuis 2017.

A isopérimètre 2018/2014, l'empreinte environnementale⁽²⁾ du CA Normandie est de 20 439 Téqu CO₂, soit une diminution de 12% sur la période 2015-2018.

1. Collaborateurs et Administrateurs

2. L'empreinte environnementale ici exprimée tient compte de l'achat d'énergie renouvelable par le CA Normandie et s'entend hors Plan de rénovation des agences

Quel est le Plan bas Carbone du Crédit Agricole Normandie pour la période 2019-2022 ?

Le CA Normandie poursuit son action de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Il s'est fixé un objectif de réduction de l'ordre de 10% de ses émissions carbone sur la période 2019-2022, soit 2500 TéquCO₂.

POSTES	Actions 2019-2022
DEPLACEMENTS DE PERSONNES	Poursuivre la réduction de l'émissivité des véhicules de la flotte d'entreprise
	Développer le covoiturage, notamment pour les déplacements domicile-travail
	Faciliter les trajets professionnels et personnels à vélo, équipements en arceaux vélos
	Poursuivre le télétravail/travail à distance
	Faciliter l'acquisition de vélos électriques /véhicules hybrides et/ou électriques par les collaborateurs
	Adapter à la demande le nombre de bornes électriques disponibles sur le site de Caen (collaborateurs)
	Appliquer le Plan de Mobilité
ENERGIE	Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores
	Optimiser le parc de climatisation et choisir les fluides les moins émissifs
	Supprimer toutes les chaudières fioul avant fin 2020
	Poursuivre la transition vers les luminaires en led
	Etudier la faisabilité de panneaux photovoltaïques supplémentaires (site de Caen)
	Sensibiliser les collaborateurs aux éco-gestes
IMMOBILISATIONS	Poursuivre l'optimisation du parc d'imprimantes
	Optimiser la durée de vie des équipements électriques et électroniques
	Supprimer les postes informatiques fixes au profit des PC portables
	Privilégier les copieurs aux imprimantes (site de Caen)
FRET	Veiller à l'optimisation permanente des prestations Fret
	Mettre en place un suivi des émissions liées au transport avec les différents prestataires/fournisseurs
INTRANTS	Réduire la consommation de papier par la poursuite de la dématérialisation des processus
	Mettre en place une démarche environnementale avec les principaux fournisseurs
	Développer une politique d'achats responsables et moins émissifs
DECHETS	Favoriser la réduction des déchets en agences et sur le site de Caen
	Poursuivre le recyclage des DEEE et leur orientation vers l'économie circulaire